

## OBJECTIF EMPLOI, *un exemple de solidarité*

Objectif Emploi c'est, à l'origine, en 1983, deux femmes : Josette Gex et Roseline Gueguen (directrice de la PAIO, future Mission Locale pour l'insertion des Jeunes de Cornouaille). Josette Gex est la première présidente de l'association, Roseline Gueguen en est la trésorière. Après avoir encadré, à Quimper, un stage d'insertion pour jeunes en difficultés, organisé par le GRETA et l'association Trévidy, elles en tirent un bilan positif mais constatent qu'il n'existe pas de structure de suivi ou de soutien pour les jeunes après les six mois de stage. Elles décident donc de créer une association qui emploierait des jeunes pour de petits travaux ponctuels chez des particuliers, sorte de mise du pied à l'étrier avant l'accès à un emploi durable. Elles obtiennent le soutien de la municipalité (un local dans le Jardin du Théâtre, en centre-ville de Quimper), de la DDJS (un contrat de Jeune Volontaire), de la Direction du travail (complément de financement du poste), et de la DDASS. Elles mobilisent quatorze personnes dans leurs relations, qui vont composer le premier Conseil d'Administration et créent six commissions : « comptabilité », « dossiers relations publiques », « suivi des jeunes salariés », « agrément des candidats », « recherche de créneaux d'activités », « suivi de la clientèle » ...L'association Objectif Emploi est déclarée en Préfecture du Finistère le 4 octobre 1983 (JO du 18/10/1983).

Annick Sévère, la première Directrice, en contrat de stagiaire Jeune Volontaire, explique : « nous ne sommes pas une agence de travail intérimaire, mais nous proposons du travail temporaire à but social...certains jeunes restent avec nous pendant un mois, d'autres pendant un an. Ces jeunes ne seraient pas recrutés par des artisans ou des agences d'intérim faute de diplômes et d'expérience ». Annick Sévère a été directrice de l'association pendant trente ans... « Actuellement trouver un travail est difficile. Pour certains jeunes, sans formation, en situation d'échec, le garder devient impossible. Dans une entreprise traditionnelle ils ne peuvent pas être pris en compte. Et pourtant, leurs capacités, leurs aptitudes, même vacillantes, existent. Rendre possible l'accès au travail afin de permettre l'autonomie et rompre le circuit d'exclusion, de marginalisation, de désespérance devient une évidente et urgente nécessité. Il s'agit d'imaginer une structure différente qui permette à ces capacités, à ces énergies de se réaliser concrètement... »

*Quimper Réalités, octobre 1984*

Les objectifs :

- insérer les jeunes par « l'économique »
- former, conseiller,
- assurer un suivi, un encadrement du jeune pendant son expérience,
- établir un réseau de demandeurs de services
- chercher des créneaux diversifiés et accessibles
- stimuler le lancement de nouvelles entreprises

Les services proposés :

- distribution de prospectus, routage
- ménages
- entretien, peinture, bricolage
- jardinage
- repassage
- dactylographie (thèses, mémoires...)

.../...

*Octobre 1984, Roland James, vice-président* : « la réinsertion passe par l'économique, mais notre but principal est la réinsertion sociale de ces jeunes. La résolution du problème économique est pour nous un moyen et non une fin... »

*Le Progrès de Cornouaille, octobre 1984* : « inutile de préciser qu'en cette période particulièrement difficile, l'entreprise de Objectif Emploi peut sembler à plus d'un titre « utopique ». A l'heure où de plus en plus de personnes hautement qualifiées se retrouvent sans emploi, en fournir à des jeunes en mal d'insertion sociale tient presque de l'irréalisme ! Mais sans doute faut-il que ce soit le monde des associations qui assure ce relai vital entre un monde en mutation et les jeunes en difficulté. »

*Ouest France 6 et 11 octobre 1984* : « nouvelle donne pour les paumés » !... « Objectif emploi : ni ANPE bis, ni agence d'intérim, ni boîte aux lettres...ni boîte à rêves. Il s'agit d'une association de type « entreprise intermédiaire ». » *Le Télégramme du 6/10/1984*, « l'insertion au monde du travail : une expérience originale à Quimper ».

À noter que, dès la première année, une tentative de coordination départementale voit le jour ; sous l'égide de la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports se réunissent à Loperhet Finistère, outre la PAIO de Quimper et Objectif Emploi, le Créneau (Brest), Culture et Liberté, Études et Chantiers, la Mission Locale de Brest pour l'Insertion des Jeunes, l'ADIJ (association départementale d'information Jeunesse). La structure se cherche : entre « entreprise intermédiaire », « chantier d'insertion » encadré par des Éducateurs, association de prêt de main d'œuvre... au-delà du statut juridique les enjeux sont posés : non concurrence avec les entreprises du secteur, prise en charge du surcoût lié à l'accompagnement des salariés, non concurrence entre les entreprises intermédiaires elles-mêmes. Une loi fixant le cadre juridique de ces initiatives sera votée en 1985 par les Ministères de l'Emploi et des Affaires Sociales.

Le 23 janvier 1987 Objectif Emploi ouvre une section « blanchisserie- repassage », sous l'enseigne « à toute vapeur ». L'activité repassage était déjà l'une des propositions d'activités portée par l'association, mais cette fois le passage à une dimension supérieure se fait grâce à la générosité d'une commerçante quimpéroise, Madame Pennanech, partant à la retraite, qui a fait don de tout son matériel professionnel à l'association. Annick Rivet, salariée en contrat Jeune Volontaire à Objectif Emploi, diplômée en Économie Sociale et Familiale, en prend la Direction. La ville attribue une maison, finance deux machines supplémentaires, s'occupe de tous les problèmes techniques d'installation. Le Ministère des Affaires Sociales, Jeunesse et Sports, et le Conseil Général soutiennent le projet...L'entreprise d'insertion « A toute vapeur » prendra son autonomie en 1988 ; elle est aujourd'hui implantée dans la zone artisanale de Keradenec à Quimper, sous le patronnage de l'association Massé-Trévidy...

En février 1988, une nouvelle association intermédiaire voit le jour, créée à l'initiative de la CFDT, suite à la fermeture des Dames de France (magasin de centre-ville, gros employeur féminin de proximité) ; Emplois-Chômeurs-Solidarité est dirigée par Dominique Boé, présidée par Christian Le Pape. 1988 est aussi l'année de création du RMI, revenu minimum assorti d'un contrat de retour à l'emploi dit contrat d'insertion. Lors de l'assemblée générale de décembre 1990, Henri Pichavant, le Président d'Objectif Emploi, enfonce le clou : « notre objectif n'est pas de salarier des jeunes, mais de les remettre sur les rails ». Objectif emploi est à la recherche d'entreprises partenaires.

En 1992 neuf associations intermédiaires finistériennes se regroupent au sein du Collectif des AI 29 : SATO (Brest), Comité des Chômeurs de Saint Marc (Brest), AGDE (Lesneven), ATDER (Morlaix), AIK (Douarnenez), ESC (Quimper), Objectif Emploi (Quimper), IDES (Quimperlé), ART (Landivisiau); objectif : « mutualiser nos moyens, nous donner plus de poids face aux institutions partenaires » explique Rémy Salaün, Président du Collectif et directeur du SATO (Brest).

En 1991 Objectif Emploi a salarié 98 jeunes (AG mai 1992), 154 personnes en 1992 (AG mai 1993).

1994 est une année de fortes turbulences. Entre crise du chômage, et raréfaction des subventions, le débat prend une tournure politique et interroge l'utilité des dispositifs d'insertion. Le Président du Conseil Général soupçonne les structures d'insertion d'entretenir un sous- prolétariat de souscitoyens, sous- consommateurs, et de ne servir, grâce aux subventions publiques, qu'à financer les postes d'encadrants... l'opposition rétorque que l'exclusion est le fait du chômage de masse que ni les économistes ni les politiques n'ont été capables d'endiguer et que l'on ne peut reprocher aux associations militantes de vouloir réduire les effets de la crise économique et les difficultés sociales vécues par bon nombre de concitoyens...

Les temps sont durs pour les associations ; les journaux titrent : « l'avenir de Objectif Emploi menacé », « À toute vapeur en stagnation », « la subvention du Conseil Général ne nous est plus versée depuis deux ans » ...

En 1998, la Direction du Travail annonce qu'à Quimper un seul agrément associatif sera attribué. C'est Objectif emploi, qui affiche plus de résultats qu'Emploi chômeurs solidarité, en bénéficiera.

En avril 1999 les deux associations fusionnent et deviennent « Objectif Emploi Solidarité ». Renée Le Sergent en est la présidente.

En 2000, OES aura mis à disposition 260 demandeurs d'emploi. La structure emploie 7 salariés permanents.

2009 : c'est de nouveau la crise (économique, de l'emploi, sociale ...) ! Ses effets se font peu sentir sur l'activité de l'association d'insertion, grâce aux clauses d'insertion prises dans les appels d'offres du Conseil Général et de la Ville. Malgré la concurrence de l'auto-entreprise, du chèque emploi-service et des entreprises privées qui se multiplient, plusieurs structures spécialisées ont essaimé d'OES : A Toute Vapeur (blanchisserie), Aloes Proxim service (services à la personne), Mobil Emploi (locomotion, transports). Un projet est à l'étude pour le broyage de déchets verts à domicile.

A la rentrée (septembre 2009) OES déménage une nouvelle fois. Annick SEVERE, la Directrice se souvient des débuts dans le petit local des jardins du Théâtre, puis dans les locaux exigus de la rue de Concarneau. L'association s'installe, avec l'aide de la Ville, dans les anciens locaux de France Télécom, à Prat ar Rouz. Charge supplémentaire certes, « mais nous devons assumer notre développement » affirme Michèle Lecomte, la Présidente. « 25 ans après sa naissance Objectif Emploi Solidarité rayonne sur les secteurs de Quimper, Fouesnant, Briec, Rosporden. Ce sont 4000 personnes qui ont été remises sur le chemin de l'emploi... » (JP Le Carrou, Ouest France, 27/11/2009).

En 2013 Annick SEVERE quitte la Direction. Renaud PAROUTY lui succède ; il démissionnera quelques mois plus tard (01/2014). Michèle LECOMTE, présidente depuis plusieurs années, quitte à son tour sa fonction ; elle est remplacée par Laurent LANNUZEL. Anne Marie MOREL devient directrice. 2 ans plus tard, la présidence est assurée par André QUENTEL. Remplacée par Gaëlle Corcuff qui devient Directrice en septembre 2020. Changement d'administration à l'été 2021. Entre temps l'association est devenue propriétaire de ses locaux, 5 rue de Kerhuel, quartier de l'hippodrome, toujours à Quimper !...

En 2021 le Conseil d'administration a confié la présidence de l'association à Félix BurgosCespedes. Le début de l'année 2022 a été compliquée. Le Bureau a porté l'association, avec le soutien des permanents, pendant plusieurs mois difficiles. Sous l'égide d'une nouvelle Directrice, Anne LORENZI, arrivée en mars 2022, l'association prend un nouveau départ. L'association retrouve des ambitions nouvelles et s'inscrit dans des perspectives de développement quantitatif (les besoins existent, les publics éloignés de l'emploi vivent des difficultés redoublées en période de presque plein emploi ! l'association doit élargir son empreinte territoriale...) et qualitatif (l'accompagnement est la mission de OES, elle doit s'appliquer à l'améliorer au service des salariée-s en insertion). De nouveaux chantiers se préparent, OES investit dans des outils améliorés (création d'un pôle accompagnement dédié), les partenaires lui ont renouvelé leur confiance, OES est engagée sur de bons rails.

Aventure à suivre...